

Ces règles sont lues, acceptées et signées par les médiés au début du message clair.

Les règles de la médiation

- Je ne parle que de moi et de mon problème.
- Je dis la vérité
- J'écoute, je ne coupe pas la parole et je parle calmement.
- Je n'insulte pas, je ne me bats pas.
- J'ai envie de trouver une solution.
- Je cherche une solution
- Je garde le secret : ce qui se dit ici reste ici.
- Je m'engage à respecter toutes ces règles du début à la fin du message clair.